

La capitale éteint des lampadaires

Energie La ville de Fribourg prend des mesures pour économiser l'énergie.

Sur le territoire de la ville de Fribourg, quelque 200 lampadaires seront éteints. Cette décision, appliquée avec effet immédiat, fait partie d'un paquet de mesures prises par la commune pour réduire sa consommation d'énergie et ses dépenses dans un contexte de crise énergétique. L'intensité de l'éclairage public sera également diminuée partout où cela est possible, le tout en veillant au respect de la sécurité publique, communique la ville, qui compte plus de 3000 lampadaires sur son territoire.

Cette mesure doit permettre d'économiser 90 000 kilowattheures (kWh). «Ces lampadaires avaient déjà été identifiés comme non essentiels dans le cadre de notre stratégie lumière. Ils auraient de toute façon été supprimés, mais cela a été accéléré», précise Alexandre Brodard, chargé de communication à la ville de Fribourg.

Parmi les autres mesures, la température de chauffage sera réduite d'au moins 2 °C dans les bâtiments administratifs, les immeubles locatifs et les infrastructures publiques (écoles, accueils extrafamiliaux, installations sportives). Une température minimale de 19 °C sera assurée. Le gain énergétique est estimé à environ 2 millions de kWh, soit 12% de la consommation annuelle de la ville en énergie thermique.

La température de l'eau des piscines publiques sera également abaissée d'au moins 2 °C, alors que l'eau chaude sera supprimée dans les bâtiments administratifs et les infrastructures publiques (à l'exception des douches dans les salles de sport, les vestiaires des écoles et du personnel). L'utilisation des ascenseurs sera, quant à elle, limitée, sauf pour les personnes à mobilité réduite et les cas de rigueur. La suppression de l'éclairage de la cathédrale Saint-Nicolas n'est en revanche pas évoquée. «Le bâtiment étant propriété du canton, une telle mesure n'est pas du ressort de la ville», précise Alexandre Brodard.

La ville de Fribourg invite l'ensemble des acteurs publics et privés à diminuer le nombre des illuminations de Noël (et pour d'autres événements festifs). Des mesures supplémentaires pourraient être prises en fonction de l'évolution de la situation. THIBAUD GUISAN